

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

France métropolitaine Jour 2, 2024

SUJET

Quels facteurs structurent et hiérarchisent la société française actuelle ?

➤ **Phase préparatoire**

[Voir la vidéo](#) de l'annale guidée



➤ **Réponse rédigée**

Introduction

(Accroche) : Le mouvement des gilets jaunes a rappelé qu'une société structurée autour d'inégalités, voir hiérarchisée avec des rapports de domination était incompatible avec l'idéal démocratique français. La contestation et les violences ont duré plus de 30 semaines consécutives et nul ne sait comment cela se serait terminé si l'épidémie de la Covid 19 n'avait pas brusquement gelé la vie économique et sociale pendant plus d'un an.

(Cerner le sujet et problématiser) : La structuration et la hiérarchisation sociale est un sujet central d'étude pour le sociologue. Il s'intéresse à la constitution de groupes sociaux où les individus s'assemblent, selon leurs ressemblances. Au sein des groupes sociaux, les liens sociaux sont potentiellement plus forts. Mais, tel un revers de médaille, les différences entre les groupes peuvent réduire les liens sociaux. Plus encore, des inégalités apparaissent et des positions sociales sur une échelle sociale caractérisent alors une hiérarchisation sociale. Si elle est exorcée et figée, elle provoque un sentiment d'injustice incompatible avec notre devise nationale d'égalité. Pour évaluer la situation et prévenir de risques de conflits, les sociologues identifient les principaux facteurs de structuration et de hiérarchisation sociale.

Nous présenterons la multiplicité et la variété de ces facteurs de structuration et hiérarchisation de la société française actuelle.

(Annonce de plan) : Dans une première partie nous regrouperons les facteurs liés à l'emploi et dans une seconde partie, nous traiterons des facteurs socio-démographiques et autres.

(1ere partie) Différents facteurs socio-professionnels structurent et hiérarchisent la société française actuelle.

(A1) Le revenu est un puissant facteur de structuration et de hiérarchisation sociale.

(E1) En effet, le revenu confère un pouvoir d'achat et par conséquent permet un certain mode de vie. Naturellement les individus ayant un même potentiel de consommation auront un même standing et pourront faire partie d'un même groupe social. Une hiérarchie s'instaure rapidement entre ceux qui sont en haut de l'échelle des revenus et ceux qui sont en dessous, avec des conséquences en termes de prestige social. Cette hiérarchisation des pouvoirs d'achat intéragit aussi avec les lieux de résidence ou même la santé.

(I1) Le document 1 établi par l'Insee, met en évidence des inégalités importantes de revenus. Par exemple, les membres d'un ménage de cadres ou professions intellectuelles supérieures ont en France en 2019 un revenu disponible de 34 000 euros tandis que les membres d'un ménage ouvrier n'est que de 20 000 euros, soit un écart de 14 000 euros par an. On peut également exprimer cette inégalité de revenus par un coefficient multiplicateur : le niveau de vie médian dans un ménage où le chef de famille est cadre est 1,5 fois plus important que celui d'un ménage ouvrier.

(A2) De la même façon, le diplôme est un facteur de structuration et hiérarchisation sociale.

(E2) En effet le diplôme est très fortement corrélé au revenu ; on peut même dire qu'il s'agit d'une corrélation causale car les statistiques montrent que plus le diplôme est élevé et plus le revenu est élevé. Nous retrouvons ici une caractéristique des facteurs de structuration sociale c'est qu'ils interagissent entre eux.

(I2) Le document 3 montre l'incidence de ce facteur de structuration qu'est le diplôme jusque dans les pratiques culturelles. Nous observons ainsi que les personnes ayant fait des études supérieures sont trois fois plus nombreuses à avoir lu au moins 20 livres dans l'année (2018) que les personnes sans diplômes. Nous pouvons faire une autre observation qui confirme l'ampleur des inégalités des pratiques culturelles selon le niveau de diplôme 52% des personnes ayant fait des études supérieures ont visité au moins une fois un musée ou une exposition au cours des 12 derniers mois, contre seulement 9% pour les personnes n'ayant pas de diplôme.

(A3) La catégorie socioprofessionnelle est un autre facteur de structuration et de hiérarchisation, largement utilisé en sciences sociales.

(E3) En effet, la catégorie socioprofessionnelle dans la nomenclature de l'Insee des PCS (professions et catégories socio-professionnelles) est un indicateur composite qui fait état du statut (indépendant ou salarié), du niveau de qualification (ouvrier qualifié), du type de profession et du niveau dans la hiérarchie professionnelle (employé, cadre). Ce facteur interagit avec de nombreuses variables économiques et sociales (niveau de revenu, de diplôme, de pratiques culturelles etc). C'est pourquoi c'est le facteur le plus couramment

utilisé dans les analyses économiques et sociales.

(I3) Les documents 1 et 3 utilisent les PCS pour faire valoir, respectivement, des inégalités de niveau de vie et de pratiques culturelles. Les écarts entre cadres et ouvriers ont déjà été mis en évidence avec le facteur revenu, précédemment étudié. Les pratiques culturelles sont très inégales entre la PCS des cadres et celles des employés et des ouvriers. Par exemple, 62% des cadres ont visité dans l'année un musée ou une exposition contre seulement 18% des employés et des ouvriers, soit une part presque 4 fois plus importante.

(Transition) Après avoir vu l'importance de facteurs liés à l'emploi pour rendre compte de la structuration et de la hiérarchisation de la société française actuelle, nous allons voir d'autres facteurs notamment ceux de type socio-démographiques.

(2^{de} partie) Le sexe, l'âge, les configurations familiales et le lieu de résidence sont des facteurs socio-démographiques qui participent largement à la structuration et la hiérarchisation de la société française actuelle.

(A4) Bien qu'un siècle de féminisme ait affaibli les rapports sociaux de genre, le sexe reste un facteur important de structuration et de hiérarchisation sociale.

(E4) En effet, les liens sociaux électifs selon le sexe attestent de la réalité de ce facteur de structuration sociale. Mais il est surtout étudié par les sociologues pour mesurer des inégalités dans tous les domaines de l'espace social. Au niveau professionnel les inégalités de salaire à travail égal ont fortement baissé mais elles existent encore. A un niveau plus qualitatif la ségrégation professionnelle est encore forte : ségrégation horizontale avec des professions encore largement genrées (ex. sage-femme) et ségrégation verticale avec le plafond de verre qui limite l'accès des femmes aux postes de direction dans les entreprises. Même entre conjoints, le sexe structure et hiérarchise les relations (les tâches domestiques et les rôles familiaux). Malgré l'évolution des mœurs et les efforts du législateur (interdiction légale de la discrimination) les statistiques montrent que les inégalités perdurent.

(I4) Le document 2, également produit par l'Insee, montre l'importance des inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'emploi en mesurant le taux d'activité, le taux de chômage et la part des salariés en temps partiel en 2020. Pour deux de ces trois variables, les inégalités selon le sexe sont évidentes. Ainsi, même si la féminisation de l'emploi a été fortement croissante depuis 1945, le taux d'activité des femmes est inférieure de presque 10 points de pourcentage à celui des hommes (82,5% vs 91,9%). Le taux de chômage ne révèle pas d'écart significatif puisqu'il est de 7,4% pour les femmes et de 7,5% pour les hommes (toutefois une étude approfondie du halo du chômage montrerait peut-être une part plus importante des femmes notamment pour celles qui font un retour à l'emploi après des années de sortie du marché du

travail pour élever leurs enfants en bas âge. Par contre, l'écart est énorme concernant le temps partiel. Une femme active sur quatre travaille à temps partiel alors que les hommes ne sont que 6,1% à travailler à temps partiel. Cela renvoie certainement aux différences dans les rôles familiaux (la femme consacre plus de temps à l'éducation des enfants et le mari à exercer un emploi).

(A5) L'âge est un facteur de plus en plus reconnu dans le processus de structuration et de hiérarchisation sociale.

(E5) En effet, tout comme le sexe, les ressemblances dues à l'âge favorisent les liens sociaux. Mais au-delà, se produisent également des inégalités économiques, sociales et culturelles selon les tranches d'âge. Ces différences peuvent être observées sur un facteur dérivé de l'âge : la position dans le cycle de vie.

La position dans le cycle de vie montre un effet structurant même si les membres du groupe social ont quelques années d'écart. Ainsi un jeune couple attendant leur premier enfant appartient au même groupe car ils sont confrontés à des besoins et des situations économiques et sociales similaires, peu importe qu'ils aient 22 ans ou 28 ans.

(I5) Le document 3 illustre assez bien l'effet de l'âge sur les pratiques culturelles. Par exemple les 15-24 ans sont 58% à regarder la télévision quotidiennement contre 80% pour les 40-59 ans et 90% pour les plus de 60 ans.

Quand au document 2, nous pourrions déduire des différences du taux d'activité à temps partiel des femmes vivant en couple avec ou sans enfant, l'impact de la position dans le cycle de vie. En effet, la part des femmes travaillant à temps partiel est deux fois plus importante quand elles sont en couple avec enfants que quand elles sont en couple sans enfant (environ 30% contre 15%).

En fait, le document 2 révèle l'importance d'un autre facteur de structuration sociale, la composition du ménage. Ainsi le taux de chômage des couples avec enfants est bien plus important quand ils ont 3 enfants et plus au sein de leur ménage (et dont au moins un des enfants a moins de 3 ans).

(A6) Nous le voyons bien, les facteurs de structuration et de hiérarchisation sont assez nombreux et variés. Nous pouvons encore en présenter un : le lieu de résidence.

(E6) Selon que les individus vivent en zone rurale ou urbaine, dans de petites ou de grandes agglomérations ou même dans tel ou tel quartier d'une même ville, les conditions économiques, sociales et culturelles diffèrent. Les interactions avec d'autres facteurs sont multiples : les revenus, les CSP, les niveaux de diplôme. Le lieu de résidence est à la fois cause et effet de chacun de ces facteurs. C'est pourquoi le lieu de résidence fait valoir l'existence d'une ségrégation spatiale, véritable hiérarchisation sociale. En effet le lieu de résidence est au cœur du processus de structuration et de hiérarchisation

sociale, où toutes les inégalités sont manifestes et semblent se transmettre de génération en génération au service de la reproduction sociale, tout le contraire de la mixité sociale. Il sera plus difficile alors pour un enfant vivant dans un quartier défavorisé de “s’en sortir”.

(16) Les études statistiques sont nombreuses à attester cette structuration et hiérarchisation sociale. Dans notre dossier documentaire, nous disposons du document 3 qui montre les différences de pratiques culturelles selon le lieu de résidence. Ainsi les habitants de Paris intra-muros sont 2 fois plus nombreux à être de grands lecteurs (plus de 20 livres par an) que toutes les autres personnes, vivant en milieu rural ou même dans les grandes agglomérations.

Conclusion

(Réponse synthétique) La société française actuelle est structurée et hiérarchisée par des facteurs variés : le revenu, les catégories socio-professionnelles, le sexe, l’âge, la composition des ménages, le lieu de résidence. Nous pourrions aussi ajouter l’origine ethnique, le handicap, certainement même l’apparence physique et d’autres encore.

(Ouverture) Nous avons vu à chaque fois que les inégalités étaient importantes et risquaient de perdurer dans une reproduction sociale. Les économistes et les sociologues doivent être attentifs aux réalités induites par ces facteurs pour être des lanceurs d’alerte au service de notre projet démocratique.